



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



Dossier d'inscription

Nom :

Prénom :

Sexe (cochez) : M F

Date de naissance : / /

Adresse :

.....

Téléphone domicile : / / / / ou **portable** : / / / /

Mail :@.....

Situation (cochez) :

Lycéen(ne) ou Etudiant(e) : Précisez l'établissement :

Autre : Précisez.....

Pièces à joindre :

- Justificatif de domicile
- Contrat de participation
- Dossier d'inscription au dispositif « ARGENT DE POCHE »

Dossier à déposer à la Maison des Jeunes (62 rue de Brest)

ou à envoyer par mail espace-famille@mairie-guipavas.fr

**Partie à faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal.
En cas d'absence de ces autorisations, le dossier ne pourra pas être pris en compte.**

Nom Prénom Représentant 1 : ,
Téléphone domicile : / / / / ou portable : / / / /
Mail@.....

Nom Prénom Représentant 2 : ,
Téléphone domicile : / / / / ou portable : / / / /
Mail@.....

En qualité de tuteurs légaux, après avoir pris connaissance des points ci-dessus ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils* s'engage, autorise mon enfant :

NOM
Prénom
Domicilié(e)
.....

à participer à l'opération "Argent de poche".

- La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération "Argent de poche". En aucun cas la somme versée pour la participation à l'activité "Argent de poche" ne pourra avoir équivalence de salaire,
- La commune s'engage à souscrire auprès de sa compagnie d'assurances, la SMACL, un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir dans le cadre du déroulement des chantiers.
- La commune pourra contacter directement les jeunes inscrits sur le dispositif "Argent de poche"
- La commune se réserve le droit d'annuler des missions si les circonstances l'y obligent (intempéries, événements particuliers,...).

Fait à le / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Représentant 1

Représentant 2

AUTORISATION « DROIT D'IMAGE » à signer

Dans le cadre des chantiers "Argent de poche" des photos ou des reportages peuvent-être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour communiquer sur le dispositif et présenter les chantiers réalisés par les jeunes sur la commune. En aucun cas, les images ne serviront à des fins commerciales. Merci de bien vouloir cocher :

Autorise les prises de vue

Refuse les prises de vue

Fait à le/...../.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Représentant 1

Représentant 2

RGDP

Vos données sont nécessaires aux services Enfance Jeunesse et Finances de la collectivité, pour assurer le suivi et la gestion de votre demande, ceci dans un cadre contractuel. Elles sont communiquées au Trésor Public pour les versements et conservées 10 ans. Vous disposez de droits sur vos données que vous pouvez exercer auprès du service concerné ou du délégué à la protection des données de l'établissement. Pour connaître vos droits et les modalités, veuillez consulter la notice d'information affichée en mairie ou sur le site internet.